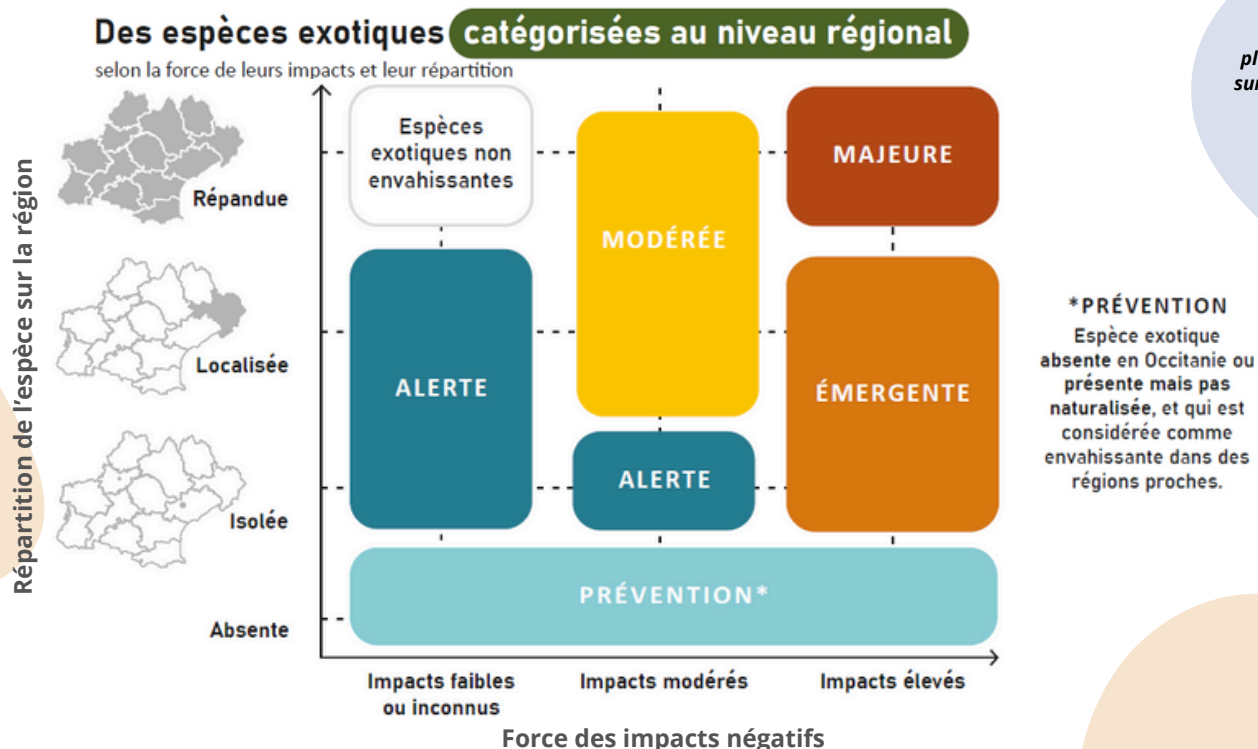


La **liste scientifique catégorisée** regroupe les **espèces exotiques envahissantes** et les **espèces exotiques potentiellement envahissantes** pour l'Occitanie. Elle est basée sur un important travail bibliographique et de nombreuses contributions d'experts de divers groupes taxonomiques.

plus d'informations sur eee-occitanie.org



Les catégories de la liste régionale permettent d'envisager le type d'actions à mener sur les espèces :

MAJEURE

MODÉRÉE

ÉMERGENTE

ALERTE

Des actions de **contrôle peuvent être envisagées** au regard des enjeux locaux. Les techniques de gestion sont généralement connus.

Une **éradication au niveau régional est envisageable**. Il faut étudier la situation au cas par cas localement et juger de la pertinence d'agir ou non, **parfois un contrôle de population permet de limiter les dégâts**.

Les actions de **contrôle des populations voire d'éradication locale sont à envisager prioritairement**. Beaucoup d'espèces de la catégorie Alerte sont également dans cette catégorie car en réalité, peu de connaissances ont été acquises sur leurs impacts, ou plus généralement sur leur écologie. **Des suivis et des études peuvent être mis en place pour surveiller leur expansion, et améliorer les connaissances sur ces espèces**.

Le **plus important reste la prévention de l'introduction de nouvelles espèces ou de leur dispersion**, et cela passe par des actions de **sensibilisation**, en plus de la **veille** (que ce soit sur le relâcher de NAC, le déplacement d'individus etc...).



Pour les poissons, certaines espèces peuvent avoir un intérêt halieutique ou cynégétique : leur gestion est donc peu prioritaire d'une manière générale.

Ceci étant dit, des milieux comme les mares par exemple, ne devraient pas contenir de poissons (ni indigènes, ni exotiques) pour assurer leur bon fonctionnement.

OUTIL DE SIGNALLEMENT

VERS UN WEB

Attention, parfois les espèces sont classées dans ces catégories car **leurs observations ne sont pas signalées ! N'hésitez pas à partager vos observations pour corriger ces incohérences**.

RETOURS D'EXPERIENCE DE GESTION

Si vous mettez en place des actions dans le futur, n'hésitez pas à revenir vers nous pour **nous faire part de votre expérience !**

Il est important de bien adapter les actions aux enjeux de chaque territoire.

Pour rappel, la liste catégorisée régionale est une liste scientifique et n'est pas réglementaire.